

## Planche à voile et plage

Histoire d'un rapport complexe

*Windsurfing and beach: story of a complex relationship*

Denis Jallat

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/1332>

DOI : [10.4000/gc.1332](https://doi.org/10.4000/gc.1332)

ISSN : 2267-6759

### Éditeur

L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 20 septembre 2012

Pagination : 45-59

ISBN : 978-2-336-00446-4

ISSN : 1165-0354

### Référence électronique

Denis Jallat, « Planche à voile et plage », *Géographie et cultures* [En ligne], 82 | 2012, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/1332> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.1332>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 mars 2021.

---

# Planche à voile et plage

Histoire d'un rapport complexe

*Windsurfing and beach: story of a complex relationship*

Denis Jallat

---

## Introduction

- 1 « Sont trop beaux les Français ! Une glacière, un Kiravi, un bon coulommiers et une baguette... Sont les rois de la plage les Français. » (Chrétien, 1995). C'est ainsi que le concepteur de la planche à voile, H. Schweitzer, explique son choix de ne pas déposer de brevet pour son invention en France. La pratique se développe alors de manière exponentielle dans notre pays. Paradoxalement, les institutions en charge des activités nautiques (la Fédération française de voile [FFV], le Ministère jeunesse et sport, la Fédération des industries nautiques, les Affaires maritimes...) s'étonnent à peine du phénomène ; elles refusent de considérer la planche à voile comme une pratique sportive ou nautique qui, dès lors, est caractérisée de « jeu de plage ». Cet abandon par les autorités va poser des problèmes, par exemple aux municipalités en charge de l'espace balnéaire et permettre à des acteurs les plus divers de s'investir dans l'activité comme ils le souhaitent. Des animations « véliques » sont organisées en bord de mer. Des caravanes publicitaires, des bruits, des couleurs particulières (celles des voiles) apparaissent sur la plage et la transforment<sup>1</sup>. « Un commentateur style Guy Lux commentait avec force superlatifs [...]. Entre les commentaires, une sono très chargée en décibels diffusait les derniers tubes de l'été [...] » (*Ouest-France*, 1977). Ces événements attirent un large public, constitué à la fois de ceux qui sont sur le sable et de ceux qui y viennent pour l'occasion.
- 2 On peut alors s'interroger sur les rapports entre planches à voile et plage. Comment la présence des premières dans ce lieu est-elle vécue ou perçue par les utilisateurs de la seconde ? Comment des populations dont les cultures, mais surtout les motivations à être sur la plage diffèrent, cohabitent-elles ? Des conflits, des concurrences existent-ils entre les planchistes et les autres utilisateurs de l'espace balnéaire ? Comment l'activité va-t-elle modeler le littoral et transformer son usage, et inversement, quelles

modifications les rapports planche-plage vont-ils engendrer sur les manières de pratiquer ?

- 3 L'hypothèse consiste à penser que le jeu qui se joue entre les différents acteurs investis dans l'activité, les enjeux dont la pratique est l'objet vont d'une part modifier les us et coutumes de l'espace balnéaire mais surtout ses « limites » (Brunet, Ferras et Théry, 1992 ; Gay, 1995) et d'autre part transformer l'activité elle-même. Il semble en effet que l'arrivée des planches à voile sur la plage constitue ce que Brunet et Gay appellent une discontinuité. Selon ces auteurs, les territoires sont l'objet de concurrences réelles ou symboliques qui obligent à un partage plus ou moins marqué de l'espace. Prenant appui sur la notion de communauté de personnes développée par Harrison en 1991, Taddei (2009) avance l'idée que dès lors qu'un groupe « s'organise dans un espace limité, un système social s'établit. [Pour lui], le territoire est à la fois un espace-lieu (géographique) [...] et un espace vécu dans le temps, doté d'une cohésion sociétale » au sein duquel des relations, des échanges des conflits s'établissent.
- 4 Le développement de la planche conduit à trois types de rapports entre véliplanchistes et « plageurs »<sup>2</sup> qui correspondent à trois temporalités dans l'histoire du développement de la pratique. Dans un premier temps, celui qui suit l'apparition de la planche en France, un rapprochement entre les deux populations s'opère ; curiosité, envie d'essayer, recherche de loisirs actifs conduisent à un partage relatif de la plage (ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de voisinage par exemple entre baigneurs, enfants et pratiquants), puis à la mise en place de manifestations de masse. Dans une seconde phase, à partir des années 1978, sous l'influence de sa mise en compétition, l'activité s'éloigne du sable et de ses usagers « classiques » pour être pratiquée plus au large, et partant, clairement « mise en limite ». Enfin, les véliplanchistes vont revenir vers la plage mais dans un espace temporel particulier, différent de celui des autres usagers (baigneurs, bronzes, surfeurs etc.). Ils s'adonnent à leur passion, le funboard, dans les moments où le vent souffle assez fort. On peut voir dans le développement de cette façon de pratiquer une forme de transgression, mais surtout une manière de marquer de manière forte des limites qui désormais séparent la plage et ses utilisations.

## Quelques remarques préliminaires

- 5 Nous aborderons la plage dans sa généralité, en tant qu'espace de jeu ou de présence des planchistes. Il est bien évident que des nuances pourraient être faites en fonction des lieux. Nous ne souhaitons pas ici affirmer l'homogénéité des phénomènes ni leur singularisme. Le passage du local au global et inversement oblige à des précautions que nous ne saurions oublier dans les analyses et les conclusions que nous proposons. Ces dernières présentent des grandes tendances, des idéaux-type au sens de Weber (1965). Par ailleurs, pour l'essentiel, nous ne mesurerons pas des faits mais des représentations, celles véhiculées par la presse qui sert de support à notre analyse ou incorporées et relayées par les pratiquants eux-mêmes, celles qui conduisent des groupes d'individus à investir et à structurer un espace (le sable) comme ils le font. Plus généralement, l'exemple de la plage et de ses limites « nous éclairent pareillement sur les représentations des discontinuités dans nos sociétés » (Gay, 1995). Pour les pratiquants, elles correspondent pour l'essentiel, à des catégories de pensée, des construits sociaux et des instruments pour organiser ses visions du monde, se justifier

ou se différencier des autres. À ce titre, elles dépassent d'ailleurs les séparations physiques, bien réelles, qui peuvent exister sur la plage (le sable, l'eau peu profonde, les lignes de baignades, la pleine mer, etc.) ou les délimitations temporelles (l'avant saison, l'arrière-saison, le mauvais temps, etc.).

- 6 L'étude menée pour répondre à ces questions s'appuie sur une analyse historiographique classique (Prost, 1996) d'un corpus constitué de la revue fédérale *Yachting à voile*<sup>3</sup>, des archives de la Fédération française de voile<sup>4</sup>, des revues *Voiles & voiliers* et *Planchemag*, complétée par des interviews. Les bornes temporelles retenues, 1975-1985, ont été choisies car elles correspondent d'une part à l'arrivée de la planche à voile en France et d'autre part à l'achèvement de son processus de *sportivisation* et d'institutionnalisation, la pratique étant devenue olympique en 1984. Après cette date, les rapports planche-plage ont sans doute encore évolué mais les concurrences qui se jouaient entre les différents usagers de l'espace nautique se sont estompées ; de même, les différentes modalités de pratique de l'activité se sont stabilisées, et partant, la manière de « délimiter » et d'investir la plage.

## La planche à voile, un jeu qui envahit progressivement l'espace de la plage

- 7 La planche à voile apparaît en France dans les années 1975<sup>5</sup>. L'engin, un peu farfelu, n'est pas regardé comme une pratique sportive mais comme une curiosité, un amusement pour quelques « baigneurs actifs ». La Fédération française de voile, elle-même, ne croit pas à la pérennité de cette invention ni à sa capacité à quitter l'espace ludique, la plage, dans lequel ses importateurs l'ont inscrite en France<sup>6</sup>. Seule la presse s'interroge : « Sport de plage et phénomène localisé (en lieu et en saison) d'une société diversifiant ses loisirs, sport à part entière aux limites insoupçonnées ? Il semble encore prématuré de jauger ce qu'apportent les planches à voiles, tout au plus peut-on noter leur génération quasi spontanée » (Paul, 1975). Et, en effet, à ses débuts la pratique apparaît discrète et confidentielle. Néanmoins, en moins de deux ans, la planche à voile connaît un développement considérable. Les constructeurs français, mais également les importateurs se multiplient, des magasins spécialisés et des loueurs ouvrent boutique, des écoles privées se développent. Le plus souvent cette activité commerciale se déroule aux portes des plages voire directement sur le sable. Ce « boom » de la planche à voile est, aussi<sup>7</sup>, à mettre à l'actif des politiques de l'État en faveur de l'aménagement du littoral français. Dans un contexte de « [...] prise de conscience par les collectivités territoriales de la nécessité de promouvoir et d'animer les stations littorales avec la plaisance comme trait d'union [...] » (coll., 1990), la planche à voile est considérée comme « [...] un moyen d'animation de choix pour les plages et lieux touristiques » et « les stations balnéaires voient de plus en plus une partie de leurs hôtes leur rendre visite avec une planche ou se rendre dans tel endroit parce que la pratique de la planche y est aisée et favorisée. » (Commission planche à voile [CPV], 1978). Un public « qui n'est pas celui qui fréquente les plages pour le bronzing » (Monneron, Interview, 1998) se surajoute aux vacanciers qui trouvent dans la pratique une possibilité de remplir un temps sur le sable qui a longtemps été « passif » ou à ceux (les surfeurs, ...) qui s'étaient déjà accaparés cet espace. Ces nouvelles formes d'investissement du rivage se mettent en place pour des motivations variées.

La lassitude, la vie professionnelle, la vie familiale ou l'éveil de l'éclectisme en matière de temps de loisir a dirigé [certains] jeunes, adultes et mûrs, tour à tour en fonction de leurs besoins, de leur humeur ou de leur forme physique, sur d'autres activités [la planche à voile]. C'est aussi [...] un moyen facile de faire du sport d'une façon plus grisante que d'aller dans une salle de gymnastique. C'est enfin une façon de se prouver et de prouver aux autres qu'il n'est pas encore « pourri » [...]. Il existe, chez les femmes mariées principalement, deux motivations intéressantes : la femme qui veut faire la même chose que son mari [...] celle qui veut faire AUTRE CHOSE que lui, [...]. Dans le premier cas ce sera souvent une épouse lasse de surveiller les enfants sur la plage pendant que l'époux caracole sur les vagues à proximité. Dans le second cas, ce sera souvent une femme [...] qui refuse de continuer à passer ses moments de loisir à "admirer" le conjoint pratiquant son hobby. [...], sans prétendre bien sûr, que la planche constitue la solution aux problèmes de la famille française, on constate une tendance très marquée à la « planche-familiale-de-plage » [...] (CPV, 1978).

- 8 Vers 1977, la planche à voile devient une activité de plus en plus acceptée sur la plage. Le public qui jusqu'alors restait allongé sur le sable en apprécie de plus en plus le spectacle ou la pratique régulièrement. Des animations, organisées par des marques du secteur nautique mais également d'autres domaines, se multiplient et investissent l'espace des estivants. Elles permettent à tous, indépendamment du niveau dans l'activité de participer, voire elles les y incitent.

La caravane de la Société Générale s'installait sur les plages, le temps d'un week-end [...]. Arrivée le samedi elle accueillait la gente masculine désireuse de faire autre chose que les inévitables ronds dans l'eau près de la plage à proximité du parasol qui abrite les enfants qu'il ne faut pas quitter des yeux [...]. Le parcours y est d'une simplicité enfantine [...] (Martel-Vogel, 1984a).

- 9 Ces activités se déroulent sur la plage dont elles transforment la physionomie : le trait de côte s'efface, la plage et le bord de mer ne font plus qu'un réunis par ces animations. « Un départ type 24h du Mans sur le sable donne 3 minutes pour rejoindre une ligne de départ matérialisée par un boudin » (Martel-Vogel, 1984a) ; des jeux de ballons sur planche sont proposés là où l'eau peu profonde le permet, c'est à dire dans la zone de baignade jusqu'alors associée à la plage. Des conflits d'usages liés à la concentration de pratiques et de cultures différentes ne tardent pas à émerger<sup>8</sup>. Une nouvelle gestion de l'espace littoral devient une nécessité (Augustin, 1995) – partage des espaces, accès séparés, zones balisées ou contrôlées, taxation des lieux, incitations à la création de structures pour encadrer les pratiques – que les programmes d'aménagement du territoire sont alors obligés de prendre en compte (Daher et Cazeneuve, 1993). Ce n'est cependant que tardivement qu'une législation se met en place<sup>9</sup> : les institutions ont conscience de la difficulté de la tâche car « toute réglementation est contraire à l'esprit de la planche à voile, mais [...] cette réglementation est inévitable [même si elle] ne pourra être contrôlée, à moins de 50 000 CRS sur les plages [...] » (AN 64 as 56-62, 1979). De plus, la question de la catégorisation de l'engin qui n'est toujours pas résolue, complique le processus : « la planche à voile n'est ni une embarcation, ni un engin de plage, son caractère particulier en appelle donc à des dispositions appropriées pour assurer la sécurité des pratiquants et des autres usagers de la mer [...] » (AN 64 as 2-8, 1979).

## Plage et « planche-animation » : vers une convergence d'intérêt et une symbiose parfaite

- 10 Avec l'engouement que suscite la pratique, les rapports particuliers entre planchistes et « plageurs » évoluent dès lors que les seconds adopteront de manière massive l'activité. Par ailleurs le statut de la planche à voile change progressivement au fur et à mesure que le niveau des pratiquants augmente : de jeu, elle devient « un moyen pour aller au-delà de la plage » (Lacroix, 1984). Cette définition permet de rompre la proximité physique qui existait entre les planchistes et les autres usagers de l'espace balnéaire ; pour autant le mélange entre les deux populations demeure et la concurrence pour l'espace également (on part de la plage, on y revient, on stocke son matériel sur le sable). Un « seuil » entre les planchistes et les plagistes se construit ainsi (éloignement du terrain de jeu et sélection par le niveau : ceux qui sont capables d'aller au large), toutefois les « limites » entre les deux catégories demeurent floues (ceux qui ne pratiquent pas regardent et apprécient le spectacle, ceux qui pratiquent utilisent la plage pour leur activité et aussi pour d'autres usages). Vers 1977, des activités de masse sont proposées : « les grands rassemblements du mois de juillet et du mois d'août sous forme de triangles ou de raids regroupent souvent plus de 500 participants et intéressent un public de plus en plus nombreux [...] » (Augustin, 1995). Elles sont organisées en rupture avec les valeurs traditionnelles de la voile : ambiance de fête, attroupement de masse, animation à terre et sur l'eau, remise des prix en fanfare, « les planchistes ne se contentent pas de sauter les vagues pour le plaisir d'inscrire leur nom au sommet des palmarès [...] » (d'Etennemare, 1984) et celles du sport pensé dans cette période comme a-commercial : « une organisation démentielle orchestrée par le Crédit Lyonnais [suit la liste des véhicules de la caravane, podium de la Marine Nationale en tête] ». Le sable devient le théâtre vivant, animé et bruyant d'un nouvel usage : « Le grand cirque aquatique où se sont produits 1260 artistes et figurants [...] un millier de voiles multicolores faisaient à la fois le décor, l'ambiance et l'animation [...] » (Martel-Vogel, 1984a). Les multiples raisons de fréquenter la plage et notamment celles des « plageurs » sont noyées dans cet « autre chose » qui se développe.
- 11 En quelques années, la planche est passée du statut d'engin confidentiel à celui de pratique massive et visible. L'activité demeure cependant un jeu pour ceux, les « homo ludens », qui s'y adonnent.

## La planche sportive : un usage qui sort l'activité de l'espace balnéaire

- 12 En 1978, la FFV ne se pose plus la question de savoir si la planche à voile est un « jeu de plage sans avenir ou un nouveau sport » (« Histoire », n.d.). Elle a constaté le succès de l'activité, a mesuré le retard qu'elle avait dans sa gestion, et pris conscience du risque qu'elle encourait de perdre son hégémonie sur le nautisme. Les enjeux sont importants : « le grand bond en avant [du nautisme] vient des planches à voile dont l'activité avait été estimée à 10 000 l'an dernier et qui passe à 37 000 [journées activité-régate] »<sup>10</sup> (Toureau, 1979). Le processus de récupération de la planche à voile se développe en deux phases qui posent la question de la concurrence (non plus seulement entre les usagers du sable mais entre les acteurs qui s'étaient investis dans la

gestion de l'activité). D'abord discrète, la FFV propose une aide technique et des conseils aux organisateurs de manifestations véliques, conclut des alliances (par exemple avec des sponsors<sup>11</sup>). L'autorité nationale pense la *sportivisation* de la planche à voile de manière différente des autres formes nautiques (notamment le dériveur) :

Les traditionnelles régates olympiques ne suffisent pas à sa pleine évolution [...]. Pour trouver cette « autre chose » que les planchistes recherchent, il faut inventer de nouvelles formes de compétition. [...] Le sport de la planche à voile et l'esprit qu'il génère sont autre chose que la régate, la compétition, la course à la gloire et à l'armement : c'est au contraire la décontraction, la gentillesse, le fair-play et l'esprit sportif. Ces qualités n'enlèvent rien, bien au contraire, au sérieux et à la qualité des compétitions sous quelque forme que ce soit (Bulletin de la classe Mistral [BCM], 1980).

- 13 Puis, très vite, sous la pression des groupes les plus ancrés dans les valeurs sportives, l'institution nautique engage un processus de mise en conformité de la pratique qui pourtant « possède déjà – bien qu'elles ne soient pas encore formellement écrites – ses propres règles, son organisation, ses régates, ses rencontres [...] » (BCM, 1980). Les régates de planche à voile vont intégrer les éléments les plus emblématiques de la compétition nautique : « bien que monotone et peu original, le parcours dit olympique n'est pourtant pas dénué d'intérêts, mettant en valeur qualités physiques et tacticiennes de chacun [...] » (BCM, 1980). Pour légitimer sa volonté de récupérer l'activité, tous les arguments sont utilisés par une institution qui affirme : « Nous cherchons seulement à encadrer le mouvement [...] sous l'aspect compétition qui nous incombe » (Chaput, n.d.). La question de la sécurité est évoquée (le risque d'accident grave en navigation par exemple), le « danger d'animations folkloriques qui risquent de mal finir » (Comité directeur, 1978) est dénoncé. Une commission spécifique est créée, des associations de propriétaires<sup>12</sup> labellisées (« les classes affiliées ») et d'autres écartées, des règlements sont imposés (application des règles de course en vigueur pour les autres pratiques nautiques, obligation de posséder une licence, sélections préalables sur critères fédéraux, normes pour le matériel utilisé, ...), des championnats officiels, des calendriers de compétitions, des classements édictés. Ce faisant, la fédération transforme les usages de la planche, modifie son image d'activité exclusive de plage<sup>13</sup>. En se sportivisant, la pratique quitte le domaine du ludique pour intégrer celui des activités « sérieuses », de l'agôn (Callois, 1958). En 1980, l'éventualité, ô combien symbolique, d'une épreuve de planche à voile aux Jeux olympiques<sup>14</sup> conforte la FFV dans ses orientations. Elle s'appuie sur son réseau de clubs, souvent installés à proximité des zones portuaires. Les régates qu'elle organise se déroulent au large, ce qui facilite leur gestion mais surtout permet de rester entre soi « à l'écart de la vie quotidienne, comme la religion qui a besoin de lieux retranchés » (Alexandre, Grasland et Gay, n.d.) et de créer une barrière entre les sportifs et les « autres ».
- 14 La plage et ses « habitants » sont oubliés. Ceux-ci s'intéressent de moins en moins à l'activité d'autant qu'il convient d'être un spécialiste pour apprécier et décrypter les finesses d'un parcours devenu plus technique, « [...] jugé fastidieux et beaucoup trop éloigné du rivage [...] » (*Nice Matin*, 1982).

## La planche-spectacle : un retour sur une plage dont les frontières entre utilisateurs sont bien établies

- 15 Avec la planche à voile sportive, les sponsors les plus importants, ceux qui finançaient les grands rassemblements de masse des débuts de la pratique ne trouvent plus leur compte. Leur retour sur investissement en terme d'image n'est plus le même dès lors que la pratique glisse de l'univers du grand public vers celui d'un groupe plus restreint, motivé par le sport et ses valeurs (d'autant que les compétiteurs français ne tiennent pas encore le haut des classements dans les compétitions internationales de planche à voile).
- 16 Par ailleurs, ils ne sont pas non plus insensibles aux évolutions que connaissent, au début des années 1980, les sports « funs » devenus médiatiques. Des pools d'organisateur se développent pour proposer des circuits « pro ». Pour eux, « l'avenir est aux équipes professionnelles, au Funboard et au circuit mondial. » (*Nice Matin*, 1982). Ces nouvelles « mises en scène » de la planche à voile se démarquent des régates compétitives proposées par la fédération mais également des rassemblements de masse du début. Les modes d'accès diffèrent : « [...] 'le droit d'entrée pour le cirque bleu' est un privilège que le pool a réservé aux meilleurs planchistes [...] représentant les teams des plus grandes marques [...] » (Martel-Vogel, 1984b). « Une foule toujours plus nombreuse se déplace pour assister à de véritables shows où tout est orchestré pour faire vibrer le public (100 000 spectateurs pour la première édition d'une épreuve de funboard à La Torche) » (Martel-Vogel, 1984b).
- 17 Et pour renforcer le côté spectaculaire de ces activités, les lieux sont choisis de manière minutieuse. La pratique se rapproche à nouveau du rivage, réinvestissant un espace qu'elle avait délaissé. « Un parcours placé près de la terre peut être suivi facilement par des observateurs » (Anonyme, 1981). La plage « ordinaire » est alors abandonnée.
- Le choix du site a été fait par le pool des constructeurs : grandiose, offrant quelle que soit l'orientation des vents des possibilités de parcours mais surtout tout y est réuni pour que les spectateurs puissent suivre facilement les épreuves de la plage [...]. Les prises de vues des photographes et des cameramen sont incomparables (Martel-Vogel, 1984b).
- 18 Le rapport à la plage s'inverse : les organisateurs d'animations véliques ne viennent plus sur les plages parce qu'il y a des estivants, mais ils sont capables de faire venir du monde sur « leur » bord de mer. Les temps et les lieux ne sont plus les mêmes : la période estivale et le sable balnéaire sont rendus à leurs premiers utilisateurs ; les shows véliques s'organisent en effet à des moments et à des endroits où les conditions de navigation sont les plus favorables à leur mise en scène. Par ailleurs, l'espace se structure et se ferme, à la manière des stades.
- C'est la ruée vers le rocher pour avoir une chance de trouver un poste d'observation [...] nous sommes peut-être 40 000 à avoir un ticket pour la première [...]. À côté de moi un père de famille la quarantaine tranquille, le short alerte [...]. Les spectateurs posés sur le rocher en grappe sont sur la touche [...] les encouragements montent sous la forme « d'ep, ep, ep » [...], Robby de nouveau heureux se déchaîne remercie le ciel et les spectateurs en faisant une démonstration de ses talents dans les petites vagues [les plus proches du bord] (Martel-Vogel, 1984c).
- 19 Et malgré une relative proximité physique entre planchistes et spectateurs, les territoires dévolus à chacun sont différenciés : des barrières sur la plage délimitent une



zone technique où se tiennent les idoles de la mer, et l'espace réservé au public. Malgré une certaine forme de communion, tout sépare planchistes et « plageurs ».

## Conclusion

- 20 Le sable apparaît comme un lieu où se sont jouées, une à une, les transformations les plus marquantes de la pratique de la planche à voile. En une dizaine d'années, l'engin est passé du statut de jeu à celui d'activité « institutionnelle et organisée » et de pratique spectacle. Au gré de ces mises en forme, les relations entre les planchistes et la plage ou son public ont évolué. De même, les représentations des uns à propos des autres ont changé.
- 21 Trois périodes peuvent être mises en évidence. Elles s'organisent autour de limites entre les différents usagers de la plage. Ces « seuils » structurent aussi l'espace physique.
- 22 Après une première phase d'ignorance mâtinée d'une certaine curiosité de la part de ceux qui sont sur le sable à l'égard des planchistes, un second temps se met en place durant lequel la plage devient le terrain de jeu de pratiquants ordinaires. Une concurrence pour l'occupation de l'espace voire des conflits apparaissent entre les différents usagers de la plage. Rapidement pourtant une symbiose s'instaure entre toutes les catégories d'acteurs notamment du fait d'un engouement des estivants pour la planche à voile. Les rivalités s'estompent et la plage devient le théâtre d'animations colorées et bruyantes, de grands rassemblements populaires mais aussi publicitaires qui incitent ceux du sable à s'amuser aussi sur l'eau. Des limites s'instaurent progressivement dès lors que les véliplanchistes s'aventurent plus au large.
- 23 Puis, la Fédération française de voile comprenant l'intérêt qu'elle a à s'investir dans l'activité, met en place sa normalisation. Les usagers de la planche et de la plage, connaissent alors une phase de distanciation qui se traduit à la fois sur le plan géographique – les régates se déroulent au large – et idéologique. Enfin, un dernier temps est marqué par un retour de la pratique vers le bord de l'eau. Les acteurs, les rôles et les espaces sont alors nettement différenciés : d'une part des spectateurs, de l'autre des artistes de show sponsorisés. Les temporalités séparent nettement estivants et vedettes du funboard. Les concurrences pour le sable n'ont plus lieu d'être.
- 24 Ces trois temporalités, correspondant à trois types de relation entre véliplanchistes et « plagistes » apportent une originalité dans l'analyse des conflits d'usage. Bien souvent analysé en prenant en compte des pratiques différentes (les kayakistes vs les pêcheurs par exemple), sous l'angle politique (Guibert, 2006) ou encore socio-culturel (selon les classes sociales ou la référence à la modernité vs la tradition), le partage des espaces est souvent vu de manière synchronique. La focale est en revanche rarement mise sur les évolutions de la pratique, ses modalités pour comprendre le rapport aux autres.
- 25 Les liens que nous avons décrits ici entre la plage et la planche correspondent à un contexte particulier – celui des années 1975-1985 – durant lequel le sport connaît des évolutions importantes. Ils sont également ceux d'une pratique, la planche à voile, dont l'histoire est singulière (en témoigne le retard de la FFV, la présence de groupes commerciaux, d'organismes privés, ...). Il convient enfin d'insister sur le fait qu'il s'agit ici d'une construction basée sur des représentations véhiculées par les acteurs eux-mêmes et par la presse : le sable ne se vide pas des planchistes loisirs dès lors que

la fédération proposera des compétitions. Par ailleurs, il existe d'autres façons de faire de la planche à voile pour lesquelles ces considérations sont étrangères : « eux [les planchistes 'libéristes'] ne veulent rien changer au monde, il est très bien comme ça le monde avec ses plages, ses océans, ses petits matins ventés [...] Modestement eux ne voulaient que prendre les vagues. Et voler sur l'eau, jouer avec les éléments [...] » (*Voiles & voiliers*, 1978).

- 26 Quoi qu'il en soit, cet exemple de la planche à voile est intéressant dans la mesure où il illustre parfaitement le besoin du sport (ces formes de compétition inventées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) d'isoler les sportifs, de mettre de la distance, plus ou moins difficile à franchir, en tout cas contrôlée, entre compétiteurs et pratiquants ordinaires ou non pratiquants. À l'inverse, il montre que les formes plus ludiques ou spectaculaires ont développé un autre rapport à l'espace (géographique, temporel et interactionnel).
- 27 Aujourd'hui la plage a sans doute retrouvé des formes de discontinuité avec le développement du Kitesurf.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Références (classées par ordre d'apparition dans le texte)

CHRETIEN Vincent, 1995, « 1975-1995 ; la planche a 20 ans », *Planche mag*, n° 170S, p. 4-13.

Anonyme, 1977, article sans titre, *Ouest-France*, Archives nationales [AN], 64 as 119-280.

BRUNET Roger, FERRAS, Robert, THÉRY, Hervé, 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus.

TADDEI Jean-Claude, 2009, « Une nouvelle lecture du territoire par la limite », *Les cahiers du GRANEM*, Université d'Angers.

WEBER Max, 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.

GAY Jean-Christophe, 1995, *Les discontinuités spatiales*, Paris, Économica, coll. « Géopoche ».

PROST Antoine, 1996, *12 leçons sur l'Histoire*, Paris, Point Seuil.

PAUL Daniel, 1975, « Technique, dix ans d'évolution », *Yachting à voile*, n° 33 sept, p. 27-30.

Collectif, 1990, « La gestion des ports de plaisance. Quels ports de plaisance pour demain ? », *Cahiers du club*, n° 19 juin.

LACROIX Gisèle, 1984, *Les activités de pleine nature et le thème de la glisse ; enjeux institutionnels, économiques et culturels : l'exemple de la planche à voile*, thèse de l'Université Paris VII.

Commission planche à voile, 1978, *Rapport annuel*, AN 64 as 56-62.

MARTEL-VOGEL Laurence, 1984a, « Sur les planches », *Yachting à voile*, n° 87 oct/nov, p. 70-71.

D'ETENNEMARE Marc, 1984, « La coupe nationale de Funboard, rendez-vous de Penthièvre », *Yachting à voile*, n° 87 sept/oct, p. 64.

- AUGUSTIN Jean-Pierre, 1995, *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, coll. « Fac-géographie ».
- DAHER Guy, CAZENZEUVE Bernard, 1993, *Littoral et rivages : propositions relatives aux procédures d'implantation des équipements de plaisance dans le respect de l'environnement*, Rapport pour le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques.
- Anonyme, 1979, AN 64 as 56-62.
- Anonyme, 1979, AN 64 as 2-8.
- Anonyme, non daté, *Histoire d'une évolution : le yacht club de Granville*, publication interne du club.
- TOUREAU Pierre, 1979, *Rapport de l'Assemblée générale du 03 mars*, AN 64 as 2-8.
- Anonyme 1980, « Éditorial », *Bulletin de la classe Mistral*, AN 64 as 99-118.
- Comité directeur, 1978, *Compte rendu de la réunion du 11 décembre*, AN 64 as 9-14.
- CHAPUT André, courrier non daté, AN 64 as 9-14.
- CAILLOIS Roger, 1958, *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.
- ALEXANDRE Frédéric, GRASLAND Claude, GAY Jean-Christophe, non daté, « Limites et discontinuités et leurs implications spatiales », [www.mgm.fr/ARECLUS/page\\_auteurs/Gay30.pdf](http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay30.pdf)
- Anonyme, 1982, article sans titre, *Nice Matin*, AN 64 as 119-280.
- MARTEL-VOGEL, Laurence, 1984b, « Pleins feux sur La Torche », *Yachting à voile*, n° 84 mars/avril, p. 56-57.
- Anonyme, 1981, « Winner contre Naish. Pan Am Cup 1981 », *Yachting à voile*, n° 68 juillet.
- MARTEL-VOGEL Laurence, 1984c, « La Torche, première étape du circuit du championnat du monde de funboard : Éole s'amuse, Neptune s'endort et Naish enrage », *Yachting à voile*, n° 85 mai/juin, p. 32-37.
- GUIBERT Christophe, 2006, *L'univers du surf et stratégies politiques en aquitaine*, Paris, L'Harmattan.
- Anonyme, 1978, « Le plancheux médiéval », *Voiles & voiliers*, n° 86 avril.
- Bibliographie complémentaire**
- BESSAS Yves, 1982, *La glisse*, Paris, Fayard.
- CATHELINÉAU Jacques, 1985, « La planche à voile », *Encyclopédia Universalis*, suppl. *La vie au quotidien*.
- CLUZEL Luc, 1980, *L'institutionnalisation de la pratique sportive : exemple de la planche à voile. Implications et déterminations économiques*, mémoire pour le diplôme de l'INSEP.
- SOFRES, non daté, *Les Français et les loisirs nautiques*, enquête commanditée par la FIN.
- Anonyme, 1973, « Les aménagements et les équipements pour la navigation de plaisance et les sports nautiques », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, Hors-série janvier.
- DEFRANCE Jacques, POCIELLO Christian, 1992, « Structures et évolutions du champ français 1960-1990 : essai d'analyse fonctionnelle, historique et prospective », *Échanges et controverses*, n° 4, p. 67-84.
- JALLAT Denis, 2005, « Enjeux économiques, enjeux sportifs : la Fédération française de voile, un espace complexe », Bernard (dir.), *le nautisme : acteurs, pratiques et territoires*, Rennes, PUR, p. 283-299.

LEFRAIS Alain, 1982, *Essai sur l'évolution sociologique des pratiques nautiques*, mémoire pour le BEES 3<sup>ème</sup> degré.

MAURICE Antoine, 1987, *Le surfeur et le militant : valeurs et sensibilités politiques des jeunes, en France et en Allemagne, des années 60 aux années 90*, Paris, Autrement.

URBAIN Jean-Didier, 1994, *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires*, Paris, Payot.

## NOTES

1. Avant les années 1970, il existait des animations de plage mais elles n'avaient pas la même ampleur que celles créées pour la planche à voile.
2. Appelés ainsi par commodité. Il s'agit de tous les usagers de la plage (baigneurs, bronzers, pratiquants divers, etc.).
3. Dénommée ensuite *Voile magazine* (puis plus tard *Grand voile*).
4. Déposées aux Archives Nationales (AN) de Fontainebleau sous la côte 64 as et sous séries.
5. P. Carn expose la première planche au salon nautique de 1973, C. Daher lui emboîte le pas, ils deviennent importateurs pour les zones Nord et Sud de la France.
6. Il n'en est pas de même aux États-Unis, où se développe très rapidement un circuit pro.
7. « Des facteurs extérieurs : la vogue du sport loisir, un temps libre qui s'institutionnalise, se développe, [...], le prix de la planche qui se situe dans le créneau habituel des dépenses des Français pour leurs loisirs. Des facteurs liés à la pratique : un passé culturel et industriel voile en France, une géographie permettant la pratique. Des facteurs techniques comme la facilité de transport, le stockage. » (Lacroix, 1984)
8. Ils se multiplient avec le développement de l'activité ; ils opposent les pratiquants aux non pratiquants ou à ceux qui, bien que pratiquants, ne sont pas en train de s'adonner à l'activité.
9. La FFV éditera ces premières recommandations sur la sécurité et sur la pratique lors de son assemblée générale du 03/03/79. Elles feront force de loi. Avant cette date, les communes gèrent ces questions comme elles le peuvent et comme bon leur semble.
10. D'autres chiffres sont également évoqués qui diffèrent un peu : respectivement 17 000 et 31 000.
11. Il convient ici de rappeler l'esprit de la loi Mazeaud de 1974 qui incite les fédérations à trouver d'autres sources de financement que les seules aides publiques.
12. À l'interface entre les fabricants et les institutions, ces associations peuvent orienter le sens de la pratique à travers leur bulletin ou leurs actions. La FFV compte sur elles pour légitimer sa gestion de l'activité. Elles obtiennent ainsi une aura importante.
13. Les médias renforcent le processus en rendant compte de grandes compétitions organisées à l'étranger et auxquelles de rares délégations françaises participent.
14. Cette épreuve n'aura pas lieu, la planche fera son entrée officielle en 1984.

---

## RÉSUMÉS

Dans les années 1975, la planche à voile fait son apparition sur les côtes françaises. Qualifié par les institutions en charge du nautisme de jeu de plage, l'engin investit en effet cet espace des

bords de mer. Des activités se développent autour de la planche à voile qui prennent tour à tour des formes ludiques, sportives ou spectaculaires. Elles ne laissent pas indifférents les usagers qui fréquentaient, les premiers, les zones balnéaires. Des rapports complexes se construisent entre ces deux univers (la planche, la plage) et leurs pratiquants (les planchistes, les « plageurs »). Ignorance, indifférence, conflits, mélange, émerveillement, fascination émaillent alors les relations qui se nouent par obligation ou par choix sur le sable. Quels échanges s'opèrent alors ? Comment sont-ils vécus par les uns ou par les autres ? Comment les interrelations entre plage et planche vont-elles modeler le littoral, mais aussi la pratique et transformer leur usage ? Pour répondre à ces questions, nous nous proposons de retracer l'histoire de l'intégration de la planche à voile sur les plages françaises entre 1975 et 1985 et de montrer les différences de culture qui existent entre ceux qui pratiquent la planche et ceux qui fréquentent la plage, mais aussi entre les différentes formes d'investissement de l'activité vélique dont certaines revendiquent d'ailleurs de ne plus être des jeux.

In the mid-seventies, windsurfing appeared on the French coasts. Described as a beach game by authorities in charge of water sports, sailboards have indeed conquered seashores. Activities are developing around windsurfing which take alternately fun, sporty or spectacular forms. They do not let indifferent the users who first occupied seaside resorts. Complex relations built between these two worlds (windsurf, beach) and their enthusiasts (windsurfers, beach users). Ignorance, indifference, conflicts, mixing up together, delight, fascination punctuate the relations which are established by obligation or by choice on the sand. What exchanges take place then? How are they lived by the ones and the others? How relations between windsurf and beach interact to model the coast but also the practice and transform their use? To answer these questions, we suggest to review the history of windsurfing's integration on the French beaches between 1975 and 1985 and to show the cultural differences between windsurfers and beach users as well as between the various forms of the sailing activity some of which don't want to be games any more.

## INDEX

**Mots-clés** : plage, planche à voile, usages, inter-relations, transformations

**Keywords** : beach, windsurfing, uses, relationships, transformations

## AUTEUR

**DENIS JALLAT**

Équipe de recherche en Sciences sociales du sport EA1342 – Université de Strasbourg  
jallat@unistra.fr